

Internet Society
Board of Trustees
Meeting #187

Governance Committee Report
–Charles Mok

March 6, 2025

EDIT BY
ISOC.LIVE

Conseil d'administration de l'Internet Society - Réunion n° 187 - Seattle - 6 mars 2025

08 Rapport du Comité de gouvernance – Charles Mok

Charles Mok: Pour cette partie de l'ordre du jour, je vais présenter le rapport du Comité de Gouvernance. Essentiellement, nous allons parler des amendements que nous recommandons pour la charte du Comité de Gouvernance et aussi pour la charte du NomCom. Nous recommandons au conseil d'adopter les amendements aux chartes des deux comités que j'ai mentionnés, et dans l'effet du conseil, vous verrez une note qui décrit ces changements et la raison pour laquelle le comité propose ces modifications.

Je vais rapidement les passer en revue car c'est une session ouverte. Je ne suis pas sûr que le mémo ait également été diffusé, mais c'est assez simple.

Pour le NomCom, nous allons essentiellement supprimer une clause qui mentionne que la liste des candidats pour l'élection sera approuvée par le conseil, et la remplacer par le fait que l'ensemble des nominations sera partagé avec le conseil pour information et retour. C'est essentiellement ce qui se passe actuellement, et dans un passé récent, et le conseil n'approuve en fait pas la liste. En général, si le conseil souhaite fournir des retours ou des discussions au NomCom, nous le ferons. En gros, nous essayons de nous assurer que la charte du NomCom reflète la manière dont les choses ont réellement été conduites.

Il y a un certain nombre de petites modifications pour plus de clarté que je ne détaillerai pas, mais essentiellement juste la formulation et la ponctuation, etc., pour s'assurer qu'elles soient plus claires. En dehors de cela, nous avons également un changement pour la charte du Comité de Gouvernance.

Ted Hardie: Avant que vous ne passiez à autre chose, j'ai en fait une question.

Charles Mok: Oh, d'accord. Bien sûr.

Ted Hardie: L'une des modifications ici est la liaison avec le Conseil d'Architecture de l'Internet pour s'assurer qu'un individu ne soit candidat qu'à une seule élection de circonscription à la fois.

Actuellement, nos règles stipulent que l'IAB fait sa sélection selon un processus de son choix, nous ne l'écrivons pas réellement dans notre système. Donc, la seule chose que nous pourrions faire à ce stade est de dire, voici notre ensemble de candidats. Y a-t-il un chevauchement, puisque les candidats sont publics dans le processus du comité de nominations de l'IETF.

Je ne pense pas que nous ayons réellement besoin d'un intermédiaire pour obtenir ces données, tout est sur le Datatracker, et vous pouvez les consulter sur la page des nominations de l'IETF, donc je ne suis pas sûr que ce soit nécessaire.

Charles Mok: Lequel est nécessaire ?

Ted Hardie: Si je regarde la ligne rouge en 5...

Charles Mok: ah, d'accord.

Ted Hardie: ...responsabilité, il est dit, liaison avec le Internet Architecture Board pour s'assurer qu'un individu ne soit candidat qu'à une seule élection de circonscription à la fois.

Nous ne pouvons pas leur dire de ne pas considérer quelqu'un qui est dans notre processus, en raison de la façon dont c'est structuré dans les statuts. Nous pouvons, cependant, dire que nous ne considérerons pas quelqu'un s'il est dans le pool de l'IAB pour le processus NomCom de l'IETF, mais nous n'avons pas besoin de nous lier avec eux pour le discerner car c'est une liste publique, donc je ne pense pas que cela soit réellement nécessaire.

Et je vois que j'ai Brian et Barry.

Charles Mok: Oui, peut-être que nous entendrons Barry et Brian, ils pourraient parler du même point.

Brian Haberman: Oui, deux choses pour moi. Premièrement, en réponse à Ted, la seule chose que le liaison pourrait faire serait d'obtenir l'information un peu plus tôt, avant qu'elle ne soit rendue publique, mais c'est une question de jours. Ce n'est pas si important. Comme tu le disais, je pense que nous pourrions avoir un accord avec eux sur la manière de gérer les chevauchements, mais c'est relativement simple.

La question que je voulais vraiment poser est la suivante : dans la première modification, à la section 5, où vous dites que ce n'est pas la pratique, donc la supprimer l'aligne avec la pratique. L'autre façon de faire serait d'aligner la pratique avec ce que dit la charte. Le comité a-t-il envisagé cette approche, au lieu de modifier le texte de la charte elle-même ?

Charles Mok: Vous voulez dire, pour que le conseil approuve réellement ?

Brian Haberman: Oui.

Charles Mok: D'accord.

Brian Haberman: Je suis juste curieux de savoir si le comité en a discuté.

Charles Mok: Je ne pense pas que nous en ayons discuté spécifiquement, car ce n'est pas ainsi que cela a été fait récemment, comme je l'ai dit, car en gros, le conseil fournirait des retours s'il y en avait, et normalement il n'y en a pas eu. Une partie de cela est probablement aussi parce que, si nous l'approuvons, cela signifie que nous devons probablement avoir une résolution au conseil, et ainsi de suite.

Je ne suis pas sûr que nous n'en ayons pas discuté, mais je ne suis pas certain que ce soit approprié, ou que l'augmentation soit appropriée, car cela signifierait que le conseil approuve une liste de candidats plutôt qu'au niveau du NomCom.

Ted ?

Ted Hardie: Si je comprends bien, les procédures ne disent pas que le conseil le fera, mais la charte dit qu'ils collaboreront avec le conseil pour le faire, donc cela aligne en fait la charte avec la manière dont les procédures sont actuellement rédigées. Donc, il ne s'agirait pas simplement de continuer à le faire, nous devrions aller mettre à jour les procédures pour les aligner avec cela.

Brian Haberman: C'est là où je voulais en venir avec la question. Le comité a-t-il envisagé de modifier les procédures pour les aligner avec la charte, ou de faire l'inverse ?

Je ne pense pas que l'une ou l'autre manière soit vraiment importante. J'étais juste curieux de savoir si oui ou non.

Ted Hardie: Je pense que c'est le schéma le plus simple.

Caleb Ogundele: Je suis sur le point de partir pour une réunion rapide, et j'ai déjà demandé à Ted de faire rapidement mon intervention avant que je parte.

Charles Mok: D'accord, vas-y alors.

Caleb Ogundele: J'ai un peu de mal avec la proposition de partager la liste complète du NomCom avec l'ensemble du conseil. Pourquoi ai-je un problème avec cela ? Il y a eu cette conversation, même au niveau du Comité de rémunération, sur la confidentialité des personnes qui postulent, pour des règles et des choses comme ça. Je pense aussi que la même règle s'applique ici. La raison est également que, si la liste complète est partagée avec l'ensemble du conseil, par exemple, si un membre du conseil est intéressé par un deuxième mandat, et que les NomComs partagent la liste complète, cela donne à ce membre du conseil un avantage à l'avance, et il est également probable qu'ils puissent même influencer qui pourraient être leurs concurrents sur la liste.

Donc, je pense que laisser cette discrétion au travail du NomCom, qui n'est pas pour le secret ou autre chose, leur donne toujours l'indépendance de faire les meilleurs jugements et les meilleures décisions possibles dans les limites du NomCom, sans partager cette liste.

Lorsque nous avons terminé, l'une des choses que nous avons faites au NPOC, c'est que, lorsque nous avons terminé notre propre travail de comité NomCom, nous avons partagé la liste complète avec le conseil d'administration concernant ceux qui sont qualifiés pour la liste, pas la liste complète de ceux qui ont postulé. Cela devrait être juste la liste de ceux que le NomCom pense être qualifiés pour le rôle.

Donc, j'ai quelque chose maintenant, mais vous pouvez continuer. Je rattraperai les réponses.

Charles Mok: Je pense que ce point répond en partie à ce que Brian a mentionné. Du point de vue du NomCom, ils voudraient probablement le moins d'interférence possible, si je peux utiliser ce mot. Donc, je suppose que je prends cela comme une réponse partielle à ce que Brian a soulevé. Barry ?

Barry Leiba: Oui, je pense que je suis d'accord avec ce que Caleb vient de dire. Je ne vois pas l'intérêt pour le NomCom de partager la liste complète des candidats avec le conseil, seulement ceux qu'ils ont sélectionnés.

Mais, pour l'autre, je vois une certaine valeur à ce que le liaison puisse parler à l'IAB et dire, avant que quoi que ce soit ne devienne public, que cette personne qui a soumis sa candidature l'a également fait de notre côté. Parlons-lui et découvrons de quel côté il veut vraiment se présenter.

Le but n'est pas de dire qu'ils ne peuvent pas choisir la même personne, mais de dire qu'ils ne peuvent pas considérer la même personne, et je pense que c'est là que cela voulait en venir. Nous ne voulons pas que quelqu'un soit considéré par notre NomCom et par l'IAB en même temps, indépendamment du fait qu'il soit sélectionné ou non.

Ted Hardie: En raison de la manière dont les procédures sont rédigées, nous pouvons dire que nous choisirons de ne pas considérer quelqu'un qui se présente dans un autre processus. Nous ne pouvons pas dire ce qu'ils font. Mais, nous pouvons nous coordonner avec cela. C'est le point.

Ce que je souligne ici, c'est que cela donne l'impression que nous essayons de les influencer, car nous disons que cette personne est dans les deux processus, et nous voulons qu'ils choisissent la manière de le faire. Pour éviter cette situation d'influence apparente, il faut dire que si la personne est sur la liste publique des candidats, alors notre NomCom en tiendra compte. Ils ne seront pas pris en considération par notre NomCom.

Nous pouvons clarifier aux gens que, si vous êtes pris en considération du côté de l'IETF, vous ne serez pas pris en compte par notre NomCom, car nous préférons que les personnes ne soient pas dans les deux, mais nous ne pouvons pas réellement les forcer à le faire. Nous pouvons le faire nous-mêmes à travers ce processus, mais nous n'avons pas besoin d'un liaison pour cela.

Nous pouvons introduire un lien pour dire, juste pour info, nous avons retiré cette personne de notre liste parce qu'elle est dans la vôtre. Mais, je ne vois pas en quoi cela est très utile. Et, comme leur liste est entièrement publique dès le départ, cela ajoute une étape de coordination dont je ne pense pas que nous ayons réellement besoin.

Commentaire personnel, évidemment.

Brian Haberman: Et pour ajouter à cela, Ted. Notre processus est de toute façon décalé par rapport au leur, je pense que nous sommes en assez bonne forme.

Charles Mok: Je pense en fait que Ted a soulevé un bon point, car la liaison avec l'IAB implique que nous essayons de leur demander de prendre une décision d'une manière ou d'une autre.

Ayant travaillé sur d'autres NomCom, la situation typique où un candidat peut postuler à deux postes, ou au même poste de deux circonscriptions différentes, serait d'abord de demander à la personne de choisir, et de s'assurer qu'elle ne choisisse qu'un seul.

Peut-être que nous ferions mieux de modifier le langage pour refléter cela.

Notre comité de nomination demanderait à la personne qui postule, disons, pour l'un de nos postes dans les deux constituants, et en même temps avec l'IAB, l'IETF, de choisir, plutôt que d'utiliser un langage qui impliquerait que nous interférons avec l'IAB.

Ted ?

Ted Hardie: Encore une fois, je pense que la question que nous devons nous poser est la suivante : comment cette liaison influence-t-elle le processus de sélection de l'IAB, car notre processus n'est pas censé influencer leur processus de sélection. C'est complètement indépendant.

Et donc, je pense qu'introduire quelque chose qui est censé influencer leur processus en disant que nous voulons que vous alliez avec nous vers ce candidat, et qu'ils choisissent, est quelque peu problématique. Il y a peut-être une façon de rédiger cela pour dire que, si quelqu'un nous présente une nomination, et que nous voyons qu'ils ont déjà été nommés par l'autre processus, nous les informerons qu'ils ne seront pas pris en compte dans le nôtre parce qu'ils sont dans l'autre, à moins qu'ils ne nous notifient qu'ils ont abandonné l'autre.

Cela ne se coordonne pas avec l'IAB, cela obtient ce que vous voulez, mais c'est une discussion entre nous et le candidat.

Charles Mok: Oui. C'est ce que je disais.

Ted Hardie: D'accord, je vous ai mal compris alors, car on aurait dit que vous vouliez que nous informions l'IAB.

Charles Mok: Non. Ce n'est pas du tout ce que je dis. Je dis qu'il serait préférable, d'après mon expérience avec d'autres NomCom, qu'ils demandent d'abord au candidat : vous n'êtes pas censé postuler pour deux postes, ou vous n'êtes pas censé faire cela, et donc, en êtes-vous conscient ? Et demander au candidat de faire un choix plutôt que...

Ted Hardie: Ce n'est qu'après avoir effectué cette mise à jour qu'un candidat pourrait savoir qu'il n'était pas censé postuler pour les deux. Une fois que nous aurons fait la mise à jour, et qu'ils comprendront que postuler pour les deux entraînera cette conversation. Jusqu'à présent, à ma connaissance, il n'y avait absolument rien pour vous empêcher de tenter votre chance dans les deux directions, et il y a probablement eu des personnes qui l'ont fait.

Si vous voulez apporter ce changement, nous devons le faire entièrement dans le cadre de nos propres procédures.

Sagarika Wickramasekera: Je suis totalement d'accord avec Ted, car, de mon point de vue, le NomCom est un organisme indépendant de l'ISOC, donc même le liaison ne peut pas influencer cela. Nous traitons avec le candidat et le NomCom. Cela devrait être typiquement impartial vis-à-vis de l'IAB ou de l'IETF, peu importe, donc nous devrions agir de manière indépendante.

Charles Mok: Laura ?

Laura Thomson: J'étais une personne qui était dans cette situation, donc je peux parler de la façon dont cela a fonctionné en pratique, ce qui était exactement ce que nous proposons maintenant, à savoir que le président du NomCom m'a appelé et m'a demandé, lequel voulez-vous faire ? Oui, s'il vous plaît, ne faites pas les deux. parce que cela signifie deux séries d'entretiens et plus de bureaucratie, ce qui est vraiment la raison de ne pas le faire, franchement.

Donc, je pense que formaliser cela serait une bonne idée.

Ted Hardie: Russ ?

Russ Housley: Je sais que cela s'est déjà produit auparavant, ayant été membre de l'IAB, que nous avons des candidats progressant sur les deux voies. Différentes années, cela a été résolu de différentes manières, et devons-nous vraiment l'empêcher, tant que nous ne sélectionnons pas la même personne.

Ted Hardie: Il y a une condition de course ici, à cause de la façon dont les annonces fonctionnent. Ce que Laura vient de dire, c'est que si les deux doivent les interviewer puis changer leur positionnement en fonction de la coordination, c'est plus compliqué que de simplement l'exclure.

Si vous l'excluez simplement, c'est plus facile à faire, et cela signifie en pratique que l'un des critères de sélection ici serait que vous ne soyez pas candidat à la sélection par un autre processus.

Il y a un cas particulier ici. Youpi, les cas particuliers. N'est-ce pas amusant, l'ingénierie ? Et c'est la seule chose que cela ne discute pas, c'est le cas particulier où le conseil fait sa propre sélection. Parce que nous l'exerçons rarement. En fait, Funke est la seule personne, à ma connaissance, qui ait jamais été sélectionnée pour le conseil selon ce processus. Donc, le fait que cela ne le traite pas ne me cause pas beaucoup d'angoisse, mais je tiens à souligner qu'il y a ce risque.

Charles Mok: C'est aussi une question d'équité. Nous ne voulons pas créer des situations qui, sinon permettre, encouragent les gens à se présenter dans autant de catégories que possible pour une élection particulière.

Donc, je pense que la suggestion ici pour le Comité de Gouvernance de considérer la mise en place d'une sorte de directive pour le NomCom, afin de s'assurer que chaque candidat postule, pour chaque cycle, à un seul poste pourrait être quelque chose que nous devrions envisager, parce que, en ce moment, je découvre juste que, d'accord, nous parlons de conditions de concurrence entre le candidat de l'IAB et le candidat des autres catégories.

Il n'y a rien, pour le moment, qui empêche quelqu'un de se présenter, disons, pour les Chapitres et OM en même temps, ce que je considérerais comme une situation similaire, si nous allons conseiller au candidat potentiel de choisir une seule catégorie.

Donc, cela pourrait être quelque chose que nous, au sein du Comité de gouvernance, devrions envisager d'inclure à l'avenir, si cela doit être équitable pour les trois catégories.

Ted Hardie: Respectueusement, je ne suis pas d'accord. Nous avons en fait des candidats qui peuvent postuler sous les deux catégories pour des raisons très légitimes. Nous avons des personnes qui ont été des membres actifs de certains Membres Organisationnels, qui sont également très impliquées dans la communauté des Chapitres. Cela s'est déjà produit par le passé, par exemple, au Japon.

Je crois que Hiroshi a d'abord été proposé par les chapitres, puis par un membre organisationnel.

Charles Mok: Dans le même cycle la même année ?

Ted Hardie: Je ne suis pas sûr, mais je tiens à souligner que dans ce cas, c'est le NomCom qui décide où le placer. Il ne s'agit pas de deux processus différents car c'est le même NomCom pour le Chapitre et l'Organisation, et ils peuvent se dire, d'accord, nous avons lu les deux, nous allons l'interviewer, mais la seule liste pour laquelle nous allons le considérer après l'entretien est celle-ci ou celle-là, car le NomCom, à sa discrétion, peut décider s'ils optent pour zéro ou un. Vous n'avez pas vraiment besoin de le formaliser, car dans ce cas particulier, c'est le même organisme qui prend la décision.

Je pense que c'est différent du cas dont nous parlions avant, où le problème est que deux instances différentes prennent la décision, et vous avez le résultat vraiment pessimiste qu'elles choisissent toutes les deux la même personne, et nous avons maintenant seulement Laura, et il nous manque soit une personne de l'IAB soit une personne de l'OMAC, parce qu'il n'y a qu'un seul administrateur votant alors qu'il y a deux postes. Cela ne se produira pas avec un NomCom, car le NomCom lui-même peut l'empêcher en prenant la décision appropriée. Maintenant, de manière réaliste, si vous vous présentez pour les deux, vous devez avoir une raison très solide pour être un bon candidat pour les deux avant d'être considéré.

Mais cela s'est produit, et je ne pense pas que nous voulions l'exclure. Nous devons simplement être conscients que c'est ensuite au NomCom de régler cela.

Charles Mok: Oui, mais je pense que ce que nous devrions peut-être exclure, c'est que la même personne se retrouve sur la liste pour les deux, disons, à la fois pour les membres du chapitre et les membres de l'organisation.

Mais, de toute façon, je pense que c'est quelque chose que nous ne résoudrons pas lors de cette réunion, et le Conseil, nous devons prendre en compte tous les commentaires, y compris l'analyse de Ted et de tout le monde, ou renvoyer cela au Comité de Gouvernance, pour décider si, pour cette révision particulière du NomCom, si nous ne l'approuvons pas lors de cette réunion, alors nous devons revenir en arrière et reformuler, ou prendre en considération pour voir si nous allons le changer, et ainsi de suite, ou le modifier d'une manière différente et le ramener au conseil.

Ce sont tous de bons commentaires, mais nous n'essayons probablement pas de résoudre cela lors de cette réunion de toute façon.

Ted Hardie: D'accord. Je vois Ilona dans la file d'attente.

Ilona Levine: juste pour poser la question de clarification, Ted.

La charte originale comprend des dénominations de surveillance et un processus de pétition. Si nous abordons tout cela, ainsi que les directives, est-ce que cela va régler le processus de pétition, ou devons-nous également inclure quelque chose pour le processus de pétition ?

Ted Hardie: C'est un très bon point.

Victor, tu es en file d'attente.

Victor Kuarsingh: J'avais deux points et c'était l'un d'eux, donc je suis content qu'on y pense, car je n'étais pas sûr de cela. Je me demandais, eh bien, que va-t-il se passer ? Parce que quelqu'un pourrait dire, pourquoi ne suis-je pas pris en compte ? Parce qu'ils ne sauront pas nécessairement que A, ils étaient dans l'autre. Bien que...

Revenons au premier point. Je suis d'accord, Ted, avec ce que tu as dit plus tôt. Je pense que nous devons comprendre que nous ne pouvons pas influencer le processus de l'IETF. Il est conçu pour être distinct, mais je pense que, en raison du timing, comme tu l'as dit, cela peut être pris en compte en termes de, est-ce parce que le NomCom de l'ISOC peut considérer ce fait. D'accord, cette personne est là.

Et, comme tu l'as dit, c'est une liste publique. On peut voir qui est en lice et qui ne l'est pas, et cela peut faire partie de la réflexion, donc je comprends. Je pense que tenter de trop l'influencer va à l'encontre de l'intention initiale de la séparation.

Je comprends votre point de vue, si cela vient des chapitres et des membres de l'organisation, c'est différent, car c'est un corps commun qui peut s'en occuper et le gérer.

La seule chose, en réfléchissant à ce que vous disiez, ou aux points soulevés, c'était le processus de pétition. Quelqu'un peut-il faire une pétition, et serait-il valide de juger cette pétition, car ils sont déjà considérés comme l'autre. Mais. Encore une fois, ils ne sauraient pas s'ils ont été sélectionnés ou non à ce moment-là.

Je ne sais pas. C'est compliqué.

Ted Hardie: Oui. Donc, ce qui complique les choses ici, c'est si quelqu'un fait une demande pour les deux, n'est-ce pas ? Je pense que si quelqu'un se retrouve dans l'élection et fait une demande pour l'autre poste, alors l'autre groupe va probablement dire, c'est un peu bizarre, non, ne fais pas ça. Mais, si quelqu'un fait une demande pour les deux et se retrouve d'une manière ou d'une autre sur la liste pour les deux à cause de la demande, on se retrouverait dans cette situation absurde où ils pourraient théoriquement se présenter à chaque élection à cause du processus de demande. Donc, je suis d'accord que cela doit être résolu.

Charles Mok: Oui, je pense que oui.

Ted Hardie: Et je pense que cela répond à la question que j'allais te poser depuis ma chaise, à savoir si tu veux du temps pour essayer de réunir ton comité et régler ça ce week-end...

Charles Mok: Oui.

Ted Hardie: ...et revenir, ou veux-tu faire ça plus tard ?

Et je pense que c'est une question assez compliquée qui nécessite probablement plus de temps.

Charles Mok: Oui. Je pense que nous avons besoin de temps. Je ne suis pas sûr que nous puissions y arriver en une journée, avant la fin de la prochaine réunion, pour arriver à... parce que, surtout avec la question de la pétition, c'est probablement assez compliqué et le changement pourrait être plus radical que ce que nous avons prévu auparavant, car soit il y aurait un autre processus pour que le NomCom vérifie, soit pour vérifier à nouveau le résultat de la pétition.

Sinon, nous pourrions nous retrouver avec ce que vous dites, une certaine possibilité pour quelqu'un, par pétition, d'être candidat sur les deux listes à la fin.

Ted Hardie: Ils pourraient se retrouver dans les trois.

Charles Mok: Oui.

Ted Hardie: Mais il n'y a pas d'urgence pour ça.

De toute façon, cela ne peut pas s'appliquer à ce cycle.

Charles Mok: Oui. Il n'y a pas d'urgence pour cela. Le programme de cette année est finalisé, donc il n'y a pas de précipitation.

Il est probablement préférable pour nous d'y revenir et d'essayer de penser à tous les scénarios et failles possibles avant de le présenter au conseil.

Ted Hardie: D'accord. Y a-t-il autre chose du Comité de Gouvernance que nous devons...

Charles Mok: Il y a également un changement dans la charte du Comité de Gouvernance, essentiellement pour dire que nous fournirons les directives que nous donnons au NomCom également à l'IAB pour les informer, car...

En gros, nous fournissons normalement au NomCom des indications sur le type de profil, les préférences géographiques, etc., des candidats que nous aimerions voir passer par le NomCom. Nous avons donc pensé qu'il serait également judicieux de fournir la même directive à l'IAB, pour les informer des réflexions du Comité de Gouvernance pour le conseil d'administration de l'ISOC, au nom du conseil d'administration de l'ISOC, afin qu'ils puissent prendre en compte nos considérations. Mais, bien sûr, nous sommes également très conscients que ce que nous leur disons, ce que nous leur fournissons, ne les oblige en aucun cas à suivre nos conseils. Ils restent totalement indépendants dans leur sélection.

C'est la seule clause que nous avons incluse dans la charte du Comité de gouvernance pour nous permettre de leur fournir les mêmes conseils.

Ted Hardie: Et juste pour être clair, je ne pense pas que cela pose le même problème, car il y a un processus du côté de l'IAB pour prendre des conseils sur les candidats, et profiter de leur processus pour les envoyer me convient parfaitement.

S'il y a un problème à l'avenir où ils changent leur processus pour arrêter de prendre des conseils, nous aurions un problème, mais c'est l'affaire d'un autre comité de gouvernance.

Russ, tu n'es pas d'accord ?

Russ Housley: Oui. Je pense juste que nous devons clairement indiquer que c'est ce que notre comité de nomination utilise, juste pour votre information.

Tant que c'est clairement indiqué...

Ted Hardie: Le texte indique en fait que c'est pour leur information.

Russ Housley: D'accord, bien.

Ted Hardie: Il est dit, à l'IAB d'informer leur travail.

Voulez-vous lire la résolution ?

Charles Mok: Je pense que notre résolution serait quelque peu modifiée. La résolution proposée 2025-X concerne l'approbation des amendements à la Charte du Comité de Gouvernance.

Alors que le Comité de gouvernance recommande de modifier la Charte du Comité de gouvernance pour s'assurer que le Comité de gouvernance distribue largement les directives au Comité de nomination. Celui-ci. En fait, celui-ci, le deuxième paragraphe et le troisième paragraphe, je dis...

Ted Hardie: Permettez-moi de suggérer. Étant donné le manque de temps, que nous ramenions cela et prenions cela...

Charles Mok: Oui. Probablement le ramener parce que le libellé doit être modifié. Oui.

Ted Hardie: Je pense que ce sera un changement assez simple, mais nous ne voulons probablement pas le faire à la volée.

Charles Mok: Nous pouvons le faire cet après-midi.

Ted Hardie: Et si vous pouvez simplement envoyer le texte mis à jour à Lauren, nous le traiterons comme un point divers plus tard dans la réunion.